

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01331 Numéro SIREN : 844 312 025 Nom ou dénomination : 3SKY
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2020 sous le numéro de dépôt 6859



Audit Comptabilité Finances

Frédéric DENIS

Expert-Comptable diplômé par l'Etat

ETATS FINANCIERS - BILAN

Période du 30/11/2018

au 31/12/2019

SASU 3SKY

2 rue Henri Salvador 21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

APE : 7010Z

SIRET : 84431202500019

Certifié conforme, le président
Atout


IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2020

Exercice ouvert le	30/11/2018	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social :	
SASU 3SKY					
SIRET		8 4 4 3 1 2 0 2 5 0 0 0 1 9			
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
2 rue Henri Salvador					
21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
				SIRET	
B ACTIVITE					
Activités exercées				Activités des sièges sociaux	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	Déficit
		Bénéfice imposable à 15 %			0
		1 841		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %
					PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>		Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies</i> A	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>		Autres dispositifs art. 44 <i>quaterdecies</i>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐					
D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C6c/DAC4					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case ☐					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité					
Viseur conventionné ☐ Visa : CGA ☐					
Nom, adresse, téléphone, Télécopie					
- du comptable : SASU AUDIT COMPTABILITE FINANCES					
8 rue d'Autun 71140 BOURBON-LANCY					
Tél : 03.85.85.07.07					
- du conseil :					
Tél :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
Tél :					
- N° d'agrément :					

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 3SKY										Néant ☐			
Adresse de l'entreprise 2 rue Henri Salvador 21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR													
Numéro SIRET* 8 4 4 3 1 2 0 2 5 0 0 0 1 9													
Durée de l'exercice en nombre de mois* 13										Durée de l'exercice précédent* 			
Exercice N clos le 31/12/2019													
ACTIF													
										Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012								
		Autres*	014		016								
	Immobilisations corporelles*		028		030								
	Immobilisations financières* (1)		040	230 992	042			230 992					
	Total I (5)		044	230 992	048			230 992					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052								
		Marchandises *	060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070								
		Autres* (3)	072	757	074		757						
	Valeurs mobilières de placement		080		082								
	Disponibilités		084	43 103	086		43 103						
	Charges constatées d'avance *		092		094								
	Total II		096	43 860	098		43 860						
	Total général (I + II)		110	274 852	112		274 852						
PASSIF													
										Exercice N NET I			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*										120	150 000	
	Écarts de réévaluation										124		
	Réserve légale										126		
	Réserves réglementées*										130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)										131		
	Report à nouveau										134		
	Résultat de l'exercice										136	43 365	
	Provisions réglementées										140		
	Total I										142	193 365	
Provisions pour risques et charges										Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*										166	1 048	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)										169	75	
Produits constatés d'avance										174			
Total III										176	81 487		
Total général (I + II + III)										180	274 852		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	230 992					
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU 3SKYNéant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2019**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	10 966
	Production vendue	biens	215	214	
		services*	217	218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)		222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	10 967
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	9 958
	Variation de stocks (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	1 366
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	
	Rémunérations du personnel*			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements*			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259	262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	11 325
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(358)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)		280	44 000
	Produits exceptionnels	(IV)		290	
	Charges financières	(V)		294	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		306	276
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	43 365
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2	312	43 365	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	276	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpts d'associés	247		330	2 200
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990	
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. sepdecies)	993	
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit		346	
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies)		655	
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)		643	
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)		645	
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)		647	
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)		648	
		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite		641	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	1 841
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356		
	Déficits antérieurs reportables : *	dont imputés sur le résultat :		360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	1 841

SASU 3SKY
2 rue Henri Salvador
21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

[illegible]

SASU 3SKY
2 rue Henri Salvador
21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

B - RESULTAT FISCAL

Divers à déduire

[illegible]

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482	230 992	484		486	230 992				
TOTAL		490		492	230 992	494		496	230 992				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	①									
	Amortissements *	②									
	Valeur résiduelle	③									
	Prix de cession *	④									
	Plus ou moins-values										
	Court terme *	⑤									
	Long terme										
	19 %	⑥									
	15 % ou 12,8 %	⑦									
	0 %	⑧									
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 3SKY

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	2 193
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 275
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET

8 4 4 3 1 2 0 2 5 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 3SKY

ADRESSE (voie) 2 rue Henri Salvador

CODE POSTAL 21800

VILLE

CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

1

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

15 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ATOUI Prénom(s) Sassi

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 15 000

Naissance : Date 03041980 N° Département 99 Commune GUELMA Pays ALGERIE

Adresse : N° 2 Voie rue Henri Salvador

Code Postal 21800 Commune CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2020

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 8 4 4 3 1 2 0 2 5 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 3SKY

ADRESSE (voie) 2 rue Henri Salvador

CODE POSTAL 21800 VILLE CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 3

Forme juridique SAS Dénomination JOINVILLE BAZAR

N° SIREN (si société établie en France) 848260865 % de détention 40.00

Adresse : N° 6 Voie rue des Lauriers

Code Postal 52300 Commune JOINVILLE Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination CHARITE BAZAR

N° SIREN (si société établie en France) 849912423 % de détention 23.30

Adresse : N° Voie avenue du Maréchal Leclerc

Code Postal 58400 Commune CHARITE-SUR-LOIRE Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination SENNECEY BAZAR

N° SIREN (si société établie en France) 539472399 % de détention 44.00

Adresse : N° 33-35 Voie rue DU POIRIER CHANIN

Code Postal 71240 Commune SENNECEY-LE-GRAND Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

3SKY

Société Par Actions Simplifiée au capital de 150 000,00 €

Siège social : 2 rue Henri Salvador

21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

844 312 025 RCS DIJON

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 26 JUIN 2020

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 43 365,35 €, de la manière suivante :

- | | |
|--|-------------|
| - Un résultat de | 43 365.35 € |
| - Affectation d'une somme de | 15 000.00 € |
| au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social | |
| - Une somme de | 28 365.35 € |
| affectée, pour solde, au compte "Autres réserves". | |

Dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.